

AR PREFECTURE

017-200041523-20200626-DEC288\_2020-AU  
Reçu le 26/06/2020



Décision n° 288 / 2020  
AL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

***Extrait du registre de décisions du Président***

***En vertu de la délibération n° 28 du 17 avril 2014 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant modifiée par la délibération n° 144 du 16 décembre 2016 du Conseil Communautaire (Point 2 : création ou modification de postes du personnel contractuel de la Communauté des communes, dont la passation d'avenants aux contrats de travail, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).***

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail pour un besoin occasionnel avec :

- Madame Emilie GARNIER en tant qu'archiviste du 16 juillet 2020 au 15 août 2020.

Fait à Jonzac,

Le **26 JUIN 2020**

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
**17501 JONZAC Cedex**  
Pour le Président, par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président étant absent,  
le Vice-Président : M. Jacky QUESSON



**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**

Siège Social : 7 rue Taillefer - CS 70002 - 17501 JONZAC Cedex - Tél. 05 46 48 12 11 - Fax 05 46 48 74 78  
e.mail : [contact@haute-saintonge.org](mailto:contact@haute-saintonge.org) - site internet : [www.haute-saintonge.org](http://www.haute-saintonge.org)